



Newsletter N°103 du 12 septembre 2014

On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.

EDITO : Devoir de mémoire

Après le brusque décès ces 2 dernières semaines de personnalités de Demeco <http://viguiesm.fr/deces-christophe-piriou-accidentel-a-51-ans/> et <http://viguiesm.fr/deces-de-gerard-tiercelin/>, je ne rendrai pas compte ici de ces deux cérémonies, forcément émouvantes, où certains ne souhaitent pas que leur présence soit mentionnée, mais de grands noms du déménagement étaient présents. A l'inverse, ceux qui font ou sont sensé « faire » la profession aujourd'hui ont brillé par leur absence pour certains d'entre eux, sans doute plus préoccupés à regarder vers l'avenir que vers le passé.

Pourtant, savoir regarder le passé en face pour mieux en tirer les leçons pour le futur fait partie du devoir de mémoire sans lequel toute construction n'est pas assise sur des bases solides mais uniquement sur du sable.

Ainsi, l'intervention en négociations paritaires ce jeudi 11 septembre de Philippe Choutet, sous sa casquette actuelle (et plus pour très longtemps) de « Klesia Carcept Prev » dans le cadre d'une présentation aux partenaires sociaux du régime d'inaptitude IPRIAC, avait tout le sel des grandes périodes de négociations qu'ont connu les plus anciens <http://viguiesm.fr/vers-une-majoration-du-travail-de-nuit-en-demenagement/>

Pour revenir au devoir de mémoire avec une note plus personnelle, les Cérémonies de commémoration du centenaire de la grande guerre (pourquoi fêter le début d'une guerre?) concomitantes avec les 70 ans de la libération, m'ont conduit ces derniers jours de monument aux morts jusqu'au camp de concentration du Stuthoff qui bien qu'en Alsace, n'en est pas moins sur notre territoire national <http://pcona.over-blog.com/2014/09/devoir-de-memoire-8.html> . Occasion d'honorer un grand transporteur, qui outre le fait d'être mon trisaieul, était également le grand père d'un autre armateur de renom qui l'avait recherché ainsi que ses cousins mais hélas en vain au sein de la 2ème DB de Leclerc, et disparu également récemment. <http://viguiesm.fr/deces-de-tristan-vieljeux/> . Or sans le sacrifice de ces quelques hommes et femmes et notamment des 116 fusillés du 1er septembre 44, la paix serait aujourd'hui un vain mot.



Pour revenir au déménagement, (dont tous n'ont pas eu un comportement exemplaire, mais qui comptent aussi de grands résistants), je me souviens également des obsèques de Nicolas Demonceau, fils de président de syndicat de déménageur et de groupement parti également trop tôt, mais également de Nicole Percot, où toute une profession était rassemblée et où j'avais à l'époque tout mandat pour contribuer à la représenter. En revanche, je n'ai pas pu à mon grand regret participer à la cérémonie en l'honneur de Louis Laurent au moment où mes relations professionnelles étaient des plus tendues, et n'ai pu aller à celle de Bernard Caille « *qu'à des fins strictement personnelles et aucun cas professionnel* ». Cela m'a paru regrettable car lors de leur dernier voyage, occasion de montrer à ceux que l'on a pu croiser et apprécier toute l'estime que nous leur portions.



Et n'oublions pas non plus dans ce rappel Philippe Wulput parti trop tôt à 50 ans en mai 2000, avant la signature de l'accord RTT dont il était l'initiateur, et accompagné par toute une profession et au delà au Père Lachaise. Une salle de réunion est d'ailleurs supposée porter le nom <http://viguiesm.fr/jamais-autant-de-cdd-depuis-1999/>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

2) Vers une majoration du coût du travail de nuit en déménagement?

Plusieurs fois abordé ici, les négociations paritaires nationales en déménagement ont repris ce 11 septembre sur la question de l'inaptitude à la conduite et sur l'indexation de la prime pour travail de nuit. <http://viguiesm.fr/faut-il-majorer-la-prime-de-nuit-en-demenagement-et-creer-une-prevoyance-specifique-demenagement/>

Mais le vrai problème du travail de nuit (plutôt que quelques centimes sur la prime), c'est la question de la durée du travail limitée à 10 heures, du temps de service de 12 heures et de l'amplitude autorisée de 16 heures en déménagement ainsi que de l'articulation avec le travail de jour, surtout quand on a commencé sa journée quelques minutes avant 5 heures du matin !! <http://viguiesm.fr/a-combien-dheures-damplitude-a-t-on-droit-quand-on-prend-son-service-la-nuit/>

Le vrai problème, c'est le code du travail et l'Article L3312-1 du code des transports avec à chaque fois, un risque de contravention de 5ème classe, soit 750 € pour quelques minutes prises sur l'amplitude nocturne. Le déménagement, du moins en saison devrait avoir une dérogation comme en sanitaire ! Voilà les vrais enjeux, pas une obole de quelques centimes.

Mais c'est vrai qu'on est mieux au 27ème étage d'une tour pour négocier (même un 11 septembre) qu'au 2ème sous sol. D'ailleurs chaque fois que l'on nous met au sous-sol, je crois que je vais demander une prime de nuit comme à la RATP ! <http://viguiesm.fr/vers-une-majoration-du-travail-de-nuit-en-demenagement/>

3) Responsable comptable et financier DECS, 30 ans d'expérience, dont la moitié dans le déménagement recherche poste équivalent en région ouest. Nous contacter pour recevoir le CV.

4) Nous avons tous une phobie administrative !

Sujet qui fera l'objet de l'édito de la semaine prochaine et qui nous concerne tous!<http://www.capital.fr/a-la-une/actualites/thomas-thevenoud-fait-l-unaninite-contre-lui-960523#xtor=EPR-226>



5) Avance sur salaire

Il est parfois difficile, pour diverses raisons, par exemple dans cette période de réception des avis d'imposition, où à un moment où les heures supplémentaires se font moins nombreuses, d'attendre la fin du mois pour percevoir son salaire. Par définition, le salaire est versé en contrepartie d'un travail. Cependant, il existe deux types de solutions pour répondre à cette problématique : l'avance et l'acompte sur salaire. Comment accorder ces sommes et quelles sont les règles de paie pour les récupérer ? <http://viguiesm.fr/avance-sur-salaire-et-acompte/>

6) Pères protégés contre le licenciement!

Pendant les 4 semaines qui suivent la naissance de son enfant, le jeune père ne peut être licencié que s'il commet une faute grave ou si le maintien de son contrat de travail est impossible.

Une protection contre la rupture du contrat de travail est instituée au bénéfice des jeunes pères salariés par le nouvel article L 1225-4-1 du Code du travail.

<http://viguiesm.fr/les-jeunes-peres-sont-proteges-pendant-quatre-semaines-contre-le-licenciement/>

7) Délai de mise à pied conservatoire

La prudence est de mise dès lors que la Cour de Cassation considère que lorsque la procédure de licenciement est engagée 6 jours, voire même 4 jours après la notification d'une mise à pied conservatoire, cette dernière prend un caractère disciplinaire et le licenciement se trouve privé de cause réelle et sérieuse <http://viguiesm.fr/quel-delai-pour-notifier-un-licenciement-apres-une-mise-a-pied-conservatoire/>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

8) Bientôt des pénalités de retard plus élevées

À partir du 1er janvier prochain, la méthode de calcul du taux de l'intérêt légal va être modifiée, afin qu'il joue mieux son rôle d'incitation à un paiement plus rapide des sommes dues.

<http://viguiesm.fr/factures-impayees-des-penalites-de-retard-bientot-plus-elevees/>

9) Le défaut de formation peut coûter cher !

Certaines entreprises semblent oublier parfois de former certains de leurs salariés en formation continue, un manquement à la législation qui peut leur coûter cher. La formation est un investissement sur le futur, mais pas seulement !

<http://viguiesm.fr/le-defaut-de-formation-peut-couter-cher/>



10) Loi Pinel et baux commerciaux

La loi « Pinel » du 18 juin 2014 réforme les baux commerciaux en les rapprochant des baux d'habitation : indexation et augmentation du loyer plus modérées, états des lieux obligatoires, répartition des charges, impôts et travaux mieux encadrés, création d'un droit de préemption du locataire. Les baux dérogatoires verront leur durée maximale passer de deux à trois ans. Favorable aux locataires, cette réforme inquiète certains bailleurs et peut avoir des conséquences chez les professionnels du stockage, du self stockage et du garde-meubles <http://viguiesm.fr/reforme-des-baux-commerciaux-de-la-loi-pinel-sur-le-commerce/>

11) Tout comprendre du déménagement sur France Info

<http://www.franceinfo.fr/emission/tout-comprendre/2014-2015/septembre-1-un-des-mois-du-demenagement-10-09-2014-12-55>

12) Factures impayées : vers une hausse du taux d'intérêt légal ?

<http://viguiesm.fr/factures-impayees-des-penalites-de-retard-bientot-plus-elevees/>

13) Evolution du marché locatif (et donc d'une grosse part des déménagements) !

Plusieurs fois abordé ici et encore tout récemment <http://viguiesm.fr/evolution-du-marche-de-la-mobilite/> l'observatoire Clameur présentait ce 12 septembre les chiffres du marché locatif à fin août, marché qui impacte fortement (plus encore que celui des propriétaires) le marché de la mobilité, et ces chiffres ne sont pas brillants ! (mais hélas on s'en serait douté !) <http://viguiesm.fr/evolution-du-marche-locatif-et-donc-dune-grosse-part-des-demenagements/>

14) Internet et géolocalisation : jusqu'où ne pas aller trop loin?

http://www.lepoint.fr/justice-internet/au-tribunal-de-l-internet-geolocalisation-des-vehicules-ou-tracer-la-ligne-jaune-08-09-2014-1861118_2081.php

15) Après l'absentéisme, qui répond toujours présent?

<http://www.cadremploi.fr/editorial/actualites/actu-emploi/detail/article/absenteisme-55-des-salaries-repondent-toujours-presents.html>

16) Pourquoi les gens déménagent ? Faites du bruit !

Les nuisances sonores seraient l'un des premiers motifs de déménagement !

<http://tempsreel.nouvelobs.com/immobilier/logement/20140903.OBS7983/la-pollution-sonore-nouveau-parametre-du-demenagement.html>

17) Les syndicats du transport routier sont de retour !

Les représentants des syndicats de salariés du transport se sont réunis le 9 septembre pour préparer les réunions paritaires à venir. Au programme: hausses de salaires, mais aussi une longue liste de revendications <http://viguiesm.fr/les-syndicats-du-transport-sont-de-retour/>
Certains prévoient même une mobilisation pour le 16 octobre <http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0203751533664-la-cgt-lance-un-appel-a-la-mobilisation-pour-le-16-octobre-1039502.php>

18) Ecotaxe : J-110, où en est-on ? L'union mobilisatrice est en marche ! Vers une hausse du prix des carburants ?

Où comment reprendre d'une main ce que l'on n'a pas (encore) lâché de l'autre?
<http://www.franceinter.fr/depeche-hausse-de-la-taxe-sur-le-gazole>
<http://www.letelegramme.fr/actualite/fil-info/taxe-poids-lourd-hausse-de-2-centimes-sur-le-gasoiil-05-09-2014-10326647.php>
mais l'union mobilisatrice est en marche !, l'OTRE ayant réussi le joli coup de se rallier agriculteurs, industriels et transporteurs pour compte propre et de la distribution alimentaire !

Voir le communiqué interpro :
<http://www.otre.org/communication.php?focus=9&year=2014#> et les réactions de la presse (en attendant celles des transporteurs!)

<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-economie/des-agriculteurs-et-industriels-s-opposent-en-l-etat-au-peage-poids-lourds-11-09-2014-4127205.php>

http://www.lepoint.fr/societe/des-agriculteurs-et-industriels-s-opposent-en-l-etat-au-peage-poids-lourds-11-09-2014-1862429_23.php

http://www.liberation.fr/economie/2014/09/11/des-agriculteurs-et-industriels-s-opposent-en-l-etat-au-peage-poids-lourds_1098437

La position de la FNTR (qui semble déjà calmer le jeu) et celle de TLF

http://www.e-tlf.com/wp-content/uploads/2014/09/NOTE_AUX_ADH_RENTS_RELATIVE_AU_P_AGE_DE_TRANSIT_POIDS_L_OURDS.pdf

et tout savoir sur : <http://viguiesm.fr/ecotaxe-ou-en-est-on-lunion-mobilisatrice-est-en-marche/>

et retrouvez nous aussi sur en temps réel sur Facebook
<https://www.facebook.com/#!/VigieSocialMobilite?fref=ts>



En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à contact@viguiesm.fr; en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



Reproduction interdite sans autorisation



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne